



Le Droit

Les Informations générales Jeudi 2 mars 2000 14

OC Transpo: leçons d'une tuerie

Ne pas garder en soi ces sentiments qui nous détruisent

Maltais, Murray

TYPE: Éditorial

LONGUEUR: Moyen

CENTRE D'INTÉRÊT: Crimes multiples et massacres; Transports en commun; Psychologie et comportement humain; Coroners; Enquêtes

CENTRE GÉOGRAPHIQUE: Ottawa

ENTREPRISE: **OC Transpo**

Si on se donnait le moindrement la peine de chercher, on trouverait des Pierre Lebrun en puissance un peu partout, dans nos milieux de travail. Ce sont des êtres en apparence silencieux, mais dont l'intérieur hurle de souffrance. Ils se sentent horriblement blessés au plus profond d'eux-mêmes parce que d'autres, croyant sans doute se rehausser par ce moyen, les piétinent.

Pierre Lebrun est l'auteur de la fusillade du 6 avril dernier d'**OC Transpo**. Il a assassiné quatre de ses collègues de travail, avant de se suicider.

Il n'est pas vraiment difficile d'imaginer la vie d'un souffre-douleur sur qui pleuvent les plaisanteries et les méchancetés. Dans notre enfance, nous sommes des êtres vulnérables. C'est précisément pour cette raison que beaucoup d'entre nous faisons, à cet âge tendre, l'objet d'attaques personnelles plus ou moins vicieuses. C'est notre capacité, notre façon de réagir et de nous défendre qui détermineront notre futur comportement en société. Bien entendu, plus on manifestera de réticence à se faire aider, plus les problèmes vont s'amplifier.

On ne peut qu'émettre des hypothèses pour expliquer le comportement de Lebrun. Si cette tragédie nous secoue encore après des mois, c'est que l'on croyait ce genre d'acte de **violence** spectaculaire plus caractéristique des États-Unis que de notre région. Tout récemment encore, soit mardi, un garçonnet de six ans seulement tuait une fillette du même âge en lui tirant dessus à Mount Morris Township, dans le Michigan.

Ce genre de chose pourrait arriver ici aussi.

Un des moments les plus troublants de l'enquête du coroner a été sans conteste le témoignage de Mme Jeannette Lebrun, le 15 février dernier. Elle a déclaré que son fils se faisait harceler au travail parce qu'il avait un problème de bégaiement. Des rumeurs voulant qu'il soit homosexuel couraient. Mme Lebrun a aussi raconté que son fils se faisait traiter de *french pea soup* parce qu'il était francophone. Il est troublant que, sur ce dernier point, un autre employé d'**OC Transpo**, Raynald Côté, ait fait lui aussi une remarque

similaire, le 27 janvier.

Ce qui s'est passé à **OC Transpo** est en train de modifier considérablement la culture de cette entreprise du secteur public. Jamais plus elle ne sera la même. Sa vitrine faisait voir un modèle de précision, d'efficacité, d'excellence et d'initiative. La tragédie du 6 avril a révélé l'envers du décor: un climat de travail pourri, des cadres qui faisaient la sourde oreille aux situations dont les employés leur faisaient part, même quand ces derniers tiraient la sonnette d'alarme. Pendant ce temps, la haute direction semblait penser que la situation se corrigerait d'elle-même ou qu'il suffisait d'engager un consultant pour régler un problème extrêmement grave, qui nécessitait une action immédiate. Comme dans tant d'autres situations similaires, on réagit après l'irréparable.

Aux 77 recommandations du jury du coroner, toutes plus pertinentes les unes que les autres, nous en ajoutons une autre: celle de les encadrer à des endroits stratégiques sur les murs de l'entreprise, de manière à ce que tout le personnel d'**OC Transpo** n'oublie jamais.

Autant il faut blâmer **OC Transpo** de ne pas s'être aperçu que le désir d'une vengeance criminelle couvait chez l'un de ses employés, autant il faut reconnaître sa promptitude à avoir réagi, notamment en congédiant deux cadres. Le plus important, c'est d'y changer les mentalités. Le transporteur public est manifestement encore sous le choc des événements du 6 avril. Mais le temps exerce une influence inexorable sur les mémoires et les comportements. Il y a des anniversaires pénibles à commémorer; il faut néanmoins les souligner car la douleur qui les accompagne fait réfléchir ceux et celles qui y participent.

Chacun s'accorde à juger la 77e recommandation comme la plus importante. Elle veut que le Bureau du coroner en chef vérifie, dans un délai de 18 mois, la réponse des organismes visés (dont la Police régionale d'Ottawa-Carleton, qui est intervenue trop lentement et de façon malhabile). Laissons un peu de temps à **OC Transpo** pour s'organiser. Mais restons vigilant. Son triste exemple devrait inciter toutes les entreprises, publiques comme privées, à se montrer plus attentives à ces subtiles violences que sont la moquerie, les sous-entendus et tout ce que le mépris inspire en général. Nous incitons fortement les personnes qui se croient lésées et persécutées à ne plus garder en elles ces sentiments qui les détruisent. À aller chercher de l'aide, à l'intérieur ou l'extérieur de leur entreprise. Quant à ceux qui cultivent le mépris, ils devraient se rappeler qu'ils blessent davantage que la haine.

Les comportements, ça se change. Mais les cadavres, eux, ne ressuscitent pas.

© 2000 *Le Droit*. Tous droits réservés.

DOC. #:20000302LT0031

Ce matériel est protégé par les droits d'auteur. Tous droits réservés.

© 2001 CEDROM-SNI